

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 828

17 avril 2009

### SOMMAIRE

<b>Business Synergies Holding S.A.</b> .....	<b>39727</b>	<b>MLArg Real Estate 1</b> .....	<b>39724</b>
<b>Capitale Ingenium S.A.</b> .....	<b>39736</b>	<b>MLArg Real Estate 4</b> .....	<b>39708</b>
<b>Co-Ventures S.A.</b> .....	<b>39722</b>	<b>MLArg Real Estate 5</b> .....	<b>39710</b>
<b>Crescent Euro Industrial (Finco) S. à r.l.</b> .....	<b>39743</b>	<b>MLArg Real Estate 6</b> .....	<b>39734</b>
<b>D.I.Y. Holding S.A.</b> .....	<b>39712</b>	<b>MLArg Real Estate 7</b> .....	<b>39701</b>
<b>Europa Heron S.à r.l.</b> .....	<b>39708</b>	<b>ML Poivre Real Estate 2</b> .....	<b>39715</b>
<b>Expert Investor SICAV - SIF</b> .....	<b>39698</b>	<b>ML Poivre Real Estate 3</b> .....	<b>39727</b>
<b>HEDF Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>39736</b>	<b>ML Poivre Real Estate 4</b> .....	<b>39715</b>
<b>J&amp;B Concept S.A.</b> .....	<b>39733</b>	<b>ML Poivre Real Estate GP</b> .....	<b>39718</b>
<b>Level Advisory S.à r.l.</b> .....	<b>39713</b>	<b>MLWERT 2 S.à r.l.</b> .....	<b>39744</b>
<b>Lid Lift Industrial Development S.A.</b> .....	<b>39720</b>	<b>MLWERT 4 S.à r.l.</b> .....	<b>39715</b>
<b>Loizelle SA</b> .....	<b>39719</b>	<b>MLWERT Holdings Sàrl</b> .....	<b>39744</b>
<b>Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>39722</b>	<b>Nordkapp SA</b> .....	<b>39713</b>
<b>Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l.</b> .....	<b>39729</b>	<b>Orbium S.à r.l.</b> .....	<b>39737</b>
<b>MLAM 1</b> .....	<b>39744</b>	<b>Promotion Immobilière Luxembourg</b> ....	<b>39732</b>
<b>MLAM 3</b> .....	<b>39703</b>	<b>Reich-Lux</b> .....	<b>39701</b>
<b>MLAM 4</b> .....	<b>39705</b>	<b>Reich-Lux</b> .....	<b>39701</b>
<b>MLAnna Real Estate 1 S.à r.l.</b> .....	<b>39731</b>	<b>Signes S.à r.l.</b> .....	<b>39712</b>
<b>MLAnna Real Estate 3 S.à r.l.</b> .....	<b>39731</b>	<b>Société de Participations et d'Investisse- ments luxembourgeoise S.A.</b> .....	<b>39740</b>
<b>MLAnna Real Estate 5 S.à r.l.</b> .....	<b>39744</b>	<b>Soparfinter S.A.</b> .....	<b>39722</b>
<b>MLAnna Real Estate 7 S.à r.l.</b> .....	<b>39718</b>	<b>Ultima Holding</b> .....	<b>39713</b>
<b>MLAnna Real Estate S.e.c.s.</b> .....	<b>39698</b>	<b>Urquijo Premier Sicav</b> .....	<b>39707</b>
<b>MLAnna Real Estate S.e.c.s.</b> .....	<b>39731</b>	<b>Valorum S.A.</b> .....	<b>39715</b>
		<b>West Port S. à r.l.</b> .....	<b>39716</b>

**Expert Investor SICAV - SIF, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 125.562.

Le bilan au 31 octobre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT*  
FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.  
Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2009043471/736/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08582. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLAnna Real Estate S.e.c.s., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 138.991.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March,  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. MLANNA REAL ESTATE GP, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 138.644 (hereinafter the "General Partner"),

2. MLANNA REAL ESTATE 1, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 138.645 (hereinafter the "Limited Partner"),

3. MLANNA REAL ESTATE 2, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 138.646 (hereinafter the "Limited Partner"),

4. MLANNA REAL ESTATE 3, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 138.647 (hereinafter the "Limited Partner"),

5. MLANNA REAL ESTATE 4, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 138.648 (hereinafter the "Limited Partner"),

6. MLANNA REAL ESTATE 5, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 138.649 (hereinafter the "Limited Partner"),

7. MLANNA REAL ESTATE 6, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 138.650 (hereinafter the "Limited Partner"),

8. MLANNA REAL ESTATE 7, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 138.651 (hereinafter the "Limited Partner"),

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (the "Partners") are here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of powers of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to draw up that they represent all the units of MLANNA REAL ESTATE S.e.c.s., a limited corporate partnership (société en commandite simple), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 138.991 and incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on 9 May, 2008, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 1547 on 21 June, 2008.

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

#### *First resolution*

The Partners decide to amend article 4,1<sup>st</sup> paragraph of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **4.1.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by a decision of the General Partner.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the partner(s) deliberating in the manner provided by the Law".

#### *Second resolution*

" **Art. 12. Representation of the Partnership.** The Partnership shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of the sole manager of its General Partner or (ii) in case of plurality of managers, the joint signatures of any class A manager and any class B manager of the General Partner or (iii) by the single or joint signature(s) of any person (s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with the articles of association of the General Partner. Such delegate shall in no event be a Limited Partner".

#### *Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately seven hundred fifty Euro (EUR 750.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a German translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. MLANNA Real Estate GP, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.644 ("Associé Commandité").

2. MLANNA Real Estate 1, S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.645 ("Associé Commanditaire").

3. MLANNA Real Estate 2, S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.646 ("Associé Commanditaire").

4. MLANNA Real Estate 3, S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.647 ("Associé Commanditaire").

5. MLANNA Real Estate 4, S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.648 ("Associé Commanditaire").

6. MLANNA Real Estate 5 S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.649 (ci-après "Associé Commanditaire").

7. MLANNA Real Estate 6 S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.650 (ci-après "Associé Commanditaire").

8. MLANNA Real Estate 7 S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.651 (ci-après "Associé Commanditaire").

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (ci-après les "Associés") sont ici représentées par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles représentent la totalité des unités de MLANNA Real Estate S.e.c.s., une société en commandite simple ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.991 constituée par acte de Maître Henri Hellinckx, le 9 mai 2008 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 1547 du 21 juin 2008.

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'assemblée peut décider valablement de voter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 4, 1<sup>er</sup> paragraphe des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.1.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision de l'Associé Commandité.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts".

#### *Seconde résolution*

Les associés décident de modifier l'article 12 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 12. Représentation de la Société.** La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances par (i) la signature du gérant unique de l'Associé Commandité ou (ii) par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B de l'Associé Commandité ou (iii) par la signature unique ou les signatures conjointes de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir a été valablement délégué dans les conditions des Statuts de l'Associé Commandité. Ce mandataire ne peut en aucun cas être un Associé Commanditaire".

#### *Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme sept cent cinquante Euro (EUR 750,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des personnes comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes personnes comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu(e) au notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. Relation: LAC/2009/10278. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043533/242/148.

(090050149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Reich-Lux, Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 19.506.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009043486/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07844. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Reich-Lux, Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 19.506.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009043487/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07839. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLArg Real Estate 7, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.518.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March,

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under number B 131.744.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under number B 96.380.

3. Colonia Real Estate AG, a public company limited by shares (Aktiengesellschaft) incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne, registered with the trade register at the local court of Cologne under number HRB 54.006.

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (the "Partners") are here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Partners of MLArg Real Estate 7, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under the number B 125.518 and incorporated by deed of the undersigned notary on 5 March 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 995 on 29 May 2007 (the "Company").

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

*First resolution*

The Partners decide to amend article 9, paragraph 5 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **9.5.** The Board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented and at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the Board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board of managers are recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by any class A together with any class B manager present or represented at the meeting."

*Second resolution*

Further, the Partners decide to amend article 10 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any class A manager together with any class B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

*Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately seven hundred fifty Euro (EUR 750.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by his/ her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.380.

3. Colonia Real Estate AG, une société anonyme (Aktiengesellschaft) constituée et existant selon les lois de la République Fédérale d'Allemagne et ayant son siège social au Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Cologne sous le numéro HRB 54.006.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (ci-après les "Associés") sont ici représentées par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de MLArg Real Estate 7, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.518, constituée par acte du notaire instrumentant, le 5 mars 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 995 du 29 mai 2007 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'assemblée peut décider valablement de voter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 9, 5<sup>ème</sup> paragraphe des statuts de la Société comme suit:

" **9.5.** Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé par un gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B présents ou représentés."

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant de classe A, ensemble avec un gérant de classe B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme sept cent cinquante Euros (EUR 750.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des même parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparantes, connu au notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. Relation: LAC/2009/10295. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043485/242/111.

(090050307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLAM 3, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.470.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of the month of March,

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 131.744, and

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 96.380,

Both appearing parties represented by Mrs Barbara NEUERBURG, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Shareholders of MLAM 3, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 116.470 and incorporated by a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg on 9 May 2006, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 1392 on 19 July 2006 (the "Company")

The appearing parties representing the entire share capital of the Company take the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders decide to amend Article 9.5 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall read as follows:

" 9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, provided that there is one class A manager and one class B manager present. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast..

The board of managers may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by the joint signature of any A manager together with any B manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by the joint signature of any A manager together with any B manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers. "

*Second resolution*

The Shareholders decide to amend Article 10 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall read as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signature of any A manager together with a B manager or (ii) the single or joint signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles. "

There being no further business, the meeting is closed.

*Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately EUR 750.-.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties who is known to the notary by his/ her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744, et

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.380,

Les parties comparantes ici représentées par Madame Barbara NEUERBURG, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de MLAM 3, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.470, constituée par acte de Maître Paul Frieders, le 9 mai 2006 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 1392 du 19 juillet 2006 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 9.5 des statuts de la Société comme suit:

"9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance."

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (ii) la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des Statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de EUR 750.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. NEUERBURG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mars 2009. Relation: LAC/2009/11056. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043508/242/113.

(090050241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLAM 4, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.471.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of the month of March,

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 131.744, and

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 96.380,

Both appearing parties represented by Mrs Barbara NEUERBURG, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Shareholders of MLAM 4, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 116.471 and incorporated by a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg on 9 May 2006, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 1401 on 20 July 2006 (the "Company")

The appearing parties representing the entire share capital of the Company take the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders decide to amend Article 9.5 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall read as follows:

"9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, provided that there is one class A manager and one class B manager present. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast.

The board of managers may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by the joint signature of any A manager together with any B manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by the joint signature of any A manager together with any B manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers. "

*Second resolution*

The Shareholders decide to amend Article 10 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall read as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signature of any A manager together with a B manager or (ii) the single or joint signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles. "

There being no further business, the meeting is closed.

*Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately EUR 750.-.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties who is known to the notary by his/ her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744, et

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.380,

Les parties comparantes ici représentées par Madame Barbara NEUERBURG, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de MLAM 4, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.471, constituée par acte de Maître Paul Frieders, le 9 mai 2006 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 1401 du 20 juillet 2006 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 9.5 des statuts de la Société comme suit:

"9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance."

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (ii) la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des Statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de EUR 750.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. NEUERBURG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mars 2009. Relation: LAC/2009/11057. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043510/242/113.

(090050232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Urquijo Premier Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 55.062.

Le rapport audité pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 28 novembre 2008 (date de la fusion) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2009.  
Pour extrait sincère conforme  
Pour *URQUIJO PREMIER SICAV*  
BGL Société Anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2009043472/4/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00374. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**Europa Heron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.356.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3/04/2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009043475/1138/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00304. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**MLArg Real Estate 4, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.702.

—  
In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March,  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under number B 131.744.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under number B 96.380.

3. Colonia Real Estate AG, a public company limited by shares (Aktiengesellschaft) incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne, registered with the trade register at the local court of Cologne under number HRB 54.006.

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (the "Partners") are here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Partners of MLArg Real Estate 4, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under the number B 124.702 and incorporated by deed of the undersigned notary on 5 February 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 770 on 3 May 2007 (the "Company").

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

*First resolution*

The Partners decide to amend article 9, paragraph 5 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **9.5.** The Board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented and at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the Board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board of managers are recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by any class A together with any class B manager present or represented at the meeting."

*Second resolution*

Further, the Partners decide to amend article 10 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any class A manager together with any class B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

*Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately seven hundred fifty Euro (EUR 750.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by his/ her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.380.

3. Colonia Real Estate AG, une société anonyme (Aktiengesellschaft) constituée et existant selon les lois de la République Fédérale d'Allemagne et ayant son siège social au Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Cologne sous le numéro HRB 54.006.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (ci-après les "Associés") sont ici représentées par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de MLArg Real Estate 4, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.702, constituée par acte du notaire instrumentant, le 5 février 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 770 du 3 mai 2007 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'assemblée peut décider valablement de voter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 9, 5<sup>ème</sup> paragraphe des statuts de la Société comme suit:

" **9.5.** Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé par un gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B présents ou représentés."

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant de classe A, ensemble avec un gérant de classe B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme sept cent cinquante Euros (EUR 750.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des même parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparantes, connu au notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. Relation: LAC/2009/10292. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043477/242/111.

(090050332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLArg Real Estate 5, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.703.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March,  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under number B 131.744.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under number B 96.380.

3. Colonia Real Estate AG, a public company limited by shares (Aktiengesellschaft) incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne, registered with the trade register at the local court of Cologne under number HRB 54.006.

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (the "Partners") are here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Partners of MLArg Real Estate 5, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under the number B 124.703 and incorporated by deed of the undersigned notary

on 5 February 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 771 on 3 May 2007 (the "Company").

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

*First resolution*

The Partners decide to amend article 9, paragraph 5 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **9.5.** The Board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented and at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the Board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board of managers are recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by any class A together with any class B manager present or represented at the meeting."

*Second resolution*

Further, the Partners decide to amend article 10 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any class A manager together with any class B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

*Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately seven hundred fifty Euro (EUR 750.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.380.

3. Colonia Real Estate AG, une société anonyme (Aktiengesellschaft) constituée et existant selon les lois de la République Fédérale d'Allemagne et ayant son siège social au Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Cologne sous le numéro HRB 54.006.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (ci-après les "Associés") sont ici représentées par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de MLArg Real Estate 5, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.703, constituée par acte du notaire instrumentant, le 5 février 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 771 du 3 mai 2007 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'assemblée peut décider valablement de voter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 9, 5<sup>ème</sup> paragraphe des statuts de la Société comme suit:

" **9.5.** Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé par un gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B présents ou représentés."

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant de classe A, ensemble avec un gérant de classe B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme sept cent cinquante Euros (EUR 750.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des même parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparantes, connu au notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. Relation: LAC/2009/10293. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043478/242/111.

(090050323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Signes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 79.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3/04/2009.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009043479/1138/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00658. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**D.I.Y. Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 38.558.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

Par jugement n°263/09 rendu en date du 19 février 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur

et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société D.I.Y. HOLDING S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Maître Pascal PEUVREL  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009043631/1780/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05778. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090050360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**Ultima Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 143.834.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54534 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER  
*Notaire*

Référence de publication: 2009043940/211/12.

(090050495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**Level Advisory S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5314 Contern, 9, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 141.975.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Gérard LECUIT  
*Notaire*

Référence de publication: 2009043942/220/12.

(090050553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**Nordkapp SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 82.088.

L'an deux mille neuf, le cinq mars.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Nordkapp S.A.", ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 82.088, constituée devant Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, suivant acte reçu le 8 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1.094 du 1<sup>er</sup> décembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Anne Marie PEZZO, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Aurélie BARTHELEMY, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 5.250 (cinq mille deux cent cinquante) actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

- 1.- Approbation du bilan au 31 août 2008
2. Mise en liquidation de la société.
3. Nomination d'un liquidateur.
4. Détermination des pouvoirs du liquidateur.
5. Décharge donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
6. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée décide d'approuver le bilan de la société au 31 août 2008 et de reporter la perte.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

*Troisième résolution:*

L'assemblée nomme liquidateur:

La société Morwell Ltd, ayant son siège social au P.O. Box 3175 Tortola, British Virgin Islands.

*Quatrième résolution:*

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Elle peut accomplir les actes prévus à l'article 145 avec l'autorisation de l'assemblée générale telle que requise par la loi.

Il est conféré au liquidateur le pouvoir de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

*Cinquième résolution:*

L'assemblée décide de donner décharge à:

- Monsieur Davide MURARI;
- Monsieur Mirko LA ROCCA;
- Monsieur Fabrizio PENSO

membres du Conseil d'Administration et à:

Madame Francesca DOCCHIO,

Commissaire aux Comptes de la Société,

pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au vote de la présente assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. M. PEZZO, A. BARTHELEMY, M. LA ROCCA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 09 mars 2009. Relation: LAC/2009/8941. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 MARS 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009043926/211/68.

(090050523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**Valorum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.969.

Les comptes annuels au 30 juin 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VALORUM S.A.

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Référence de publication: 2009043642/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00687. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090050257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**MLWERT 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.461.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009043948/242/13.

(090049931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**ML Poivre Real Estate 4, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.478.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009043950/242/13.

(090049937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**ML Poivre Real Estate 2, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.480.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043952/242/13.

(090049952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**West Port S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.132.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of the month of March.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Alan McCormack, born on 25 April 1969 in Dublin, Republic of Ireland, residing at 16 St. Mary Road, Ballsbridge, Dublin 4, Republic of Ireland.

2. Anglo Irish Assurance Company Limited, having its registered office at Heritage House, 23 St Stephen's Green, Dublin 2, Republic of Ireland.

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (the "Shareholders") are here represented by Mrs. Barbara Neuerburg, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Partners of West Port S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under the number B 136.132 and incorporated by deed of the undersigned notary on 15 January 2008,

published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 726 on 26 March 2008 (the "Company").

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders decide to amend Article 12 alinea 1 of the Articles of Incorporation of the Company (the "Articles"), which shall read as follows:

**Art. 12. alinea 1.** "The Company is managed by one or several managers, who need not to be partners. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (class A managers and class B managers).

The manager(s) shall be appointed by a resolution of the general meeting of partners taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole partner, by decision of the sole partner which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of partners or the sole partner (as case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any managers."

*Second resolution*

The Shareholders decide to amend Article 12 alinea 4 of the Articles, which shall read as follows:

**Art. 12. alinea 4.** "The signature of the sole manager shall bind the Company. In case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signature of a class A manager together with a class B manager or by the joint signatures of two Luxembourg resident managers for any engagement under an amount previously determined by the board of managers."

*Third resolution*

The Shareholders decide to amend Article 12 alinea 6 of the Articles, which shall read as follows:

**Art. 12. alinea 6.** "In case of plurality of managers, a majority of managers present in person, by proxy or by representative, are a quorum, provided that there is at least one class A manager and one class B manager present.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by the joint signature of any A manager together with any B manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by the joint signature of any A manager together with any B manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers."

There being no further business, the meeting is closed.

#### *Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by her name, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre mars.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Alan McCormack, né le 25 avril 1969 à Dublin, République D'Irlande, résident à 16 St. Mary Road, Ballsbridge, Dublin 4, République d'Irlande.

2. Anglo Irish Assurance Company Limited, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au Heritage House, 23 St Stephen's Green, Dublin 2, République d'Irlande.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (ci-après les "Associés") sont ici représentées par Madame Barbara Neuerburg, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de West Port S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.132, constituée par acte du notaire instrumentant, le 15 janvier 2008 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 726 du 26 mars 2008 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'assemblée peuvent valablement décider de voter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 12 alinéa 1 des statuts de la Société (les "Statuts") qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 12. alinéa 1<sup>er</sup>.** "La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. En cas de pluralité de gérants, les gérants constituent un conseil de gérance composé par deux classes de gérants (gérants de classe A et gérants de classe B).

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant."

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 12 alinéa 4 Statuts qui apparaîtra comme suit:

**Art. 12. alinéa 4.** "Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B ou par la signature conjointe de deux gérants résidents à Luxembourg pour tout engagement inférieur à un montant préalablement déterminé par le conseil de gérance."

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 12 alinéa 6 des Statuts qui apparaîtra comme suit:

**Art. 12. alinéa 6.** "Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des même parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparantes, connu au notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. Neuerburg et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11455. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009042601/5770/123.

(090048813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**ML Poivre Real Estate GP, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.476.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009043954/242/13.

(090049972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**MLAnna Real Estate 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.651.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009043956/242/13.

(090050026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**Loizelle SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 135.808.

L'an deux mille neuf, le douze mars,  
Pardevant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

**A COMPARU**

Monsieur Kuy Ly ANG, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de LOIZELLE SA, en vertu de résolutions prises par le conseil d'administration en date du 21 janvier 2009,

Un extrait desdites résolutions, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexé aux présentes avec lesquelles il sera soumis aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a déclaré et requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I) LOIZELLE SA, société anonyme, avec siège social à L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135808, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial C, numéro 500 du 27 février 2008. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Paul Bettingen, en date du 3 avril 2008, publié au Mémorial C, numéro 1209 du 19 mai 2008 et suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 septembre 2008, publié au Mémorial C, numéro 2629 du 28 octobre 2008.

II) LOIZELLE SA, prénommée, a un capital souscrit de un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) représenté par quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

III) Conformément à l'alinéa 3 de l'article 5 des statuts, le conseil d'administration de la Société est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) à quinze millions d'euros (EUR 15.000.000,-), par la création et l'émission de cent trente cinq mille (135.000) actions nominatives d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

IV) Aux termes des dispositions des alinéas 4-6 de l'article 5 des statuts, le conseil d'administration de la Société est autorisé à:

- augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, par tranches successives ;
- supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants. Ces autorisations sont valables pour une période de cinq ans à partir de la publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations de l'acte du 25 septembre 2008.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé, et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article sera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue ; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration de la Société ou par toute autre personne qu'il aura mandatée à ses fins.

V) Dans le cadre de l'autorisation accordée au conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 5 des statuts et aux termes de la résolution prise en date du 21 janvier 2009, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de un million six cent mille euros (1.600.000.-€) pour le porter de son montant actuel de un million cinq cent mille euros (1.500.000.-€) à trois millions cent mille euros (3.100.000.-€) par la création et l'émission de seize mille (16.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100.-€) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Ces seize mille (16.000) actions nouvelles ont été entièrement souscrites et libérées en espèces par l'actionnaire unique, CATON Holdings Ltd, une société constituée sous les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée sous le BVI Company Number 1480413, moyennant versement en espèces, de sorte que la somme de un million six cent mille euros (1.600.000.-€) a été mise à la disposition de la société, la preuve en ayant été fournie au notaire soussigné, qui le constate expressément.

VI) En conséquence de cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

**Art. 5. alinéa 1<sup>er</sup>.** "Le capital social souscrit est fixé à trois millions cent mille euros (3.100.000.-€) représenté par trente-et-un mille (31.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.-€) chacune."

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, s'élève à approximativement 2.600.-€.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. L. Ang, Frieders.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 mars 2009. Relation: LAC/2009/10835. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009043924/212/67.

(090050497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Lid Lift Industrial Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 66.700.

L'an deux mil neuf, le douze mars.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "LID LIFT INDUSTRIAL DEVELOPMENT S.A.", avec siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 924 du 22 décembre 1998. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant une décision du conseil d'administration tenu le 7 décembre 2001, dont un extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1314 du 11 septembre 2002.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Hugues DOUBET, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

Le président désigne comme secrétaire Madame Annick BRAQUET, employée privée, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sophie DI LORENZO, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social à concurrence d'un montant total de EUR 1.553,46 (mille cinq cent cinquante trois euros et quarante six centimes) par réduction du pair comptable des actions pour le faire passer de EUR 516,4569 à EUR 516,00, afin de compenser partiellement les pertes au 31 décembre 2007.

2. Augmentation du capital social de la société à concurrence d'un maximum de EUR 4.618.716,00 (quatre millions six cent dix huit mille sept cent seize euros) pour le faire passer de son montant réduit de EUR 1.754.400,00 (un million sept cent cinquante quatre mille quatre cents euros) à EUR 6.373.716,00 (six millions trois cent soixante treize mille sept cent seize euros), par émission de 8.951 (huit mille neuf cent cinquante et une) actions nouvelles, d'une valeur nominale de EUR 516,00, chacune entièrement libérée, à souscrire en numéraire par les actionnaires au prorata de leur participation respective.

3. Constatation des souscriptions effectuées par les actionnaires et émission des nouvelles actions en conséquence.

4. Pour autant que le capital social augmenté suite aux souscriptions constatées au point 3 de l'ordre de jour ci-dessus le permettent, nouvelle réduction du capital social à concurrence d'un montant total de EUR 2.998.215,00 (deux millions neuf cent quatre vingt dix huit mille deux cent quinze euros) par réduction de la valeur nominale des actions, afin de compenser le solde des pertes reportées au 31 décembre 2007 d'un montant de EUR 2.978.834,96 (deux millions neuf cent soixante dix huit mille huit cent trente quatre euros et quatre vingt seize centimes) et de constituer une réserve spéciale en vue de compenser les pertes futures d'un montant de EUR 19.380,04 (dix neuf mille trois cent quatre vingt euros et quatre centimes).

5. Modification subséquente et adéquate de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts.

6. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant total de EUR 1.553,46 (mille cinq cent cinquante trois euros et quarante six centimes) par réduction du pair comptable des actions pour le faire passer de EUR 516,4569 à EUR 516,00, afin de compenser partiellement les pertes au 31 décembre 2007. L'existence des pertes a été rapportée au notaire instrumentant par un bilan.

Une copie dudit bilan, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le capital social est donc fixé à EUR 1.754.400,00 (un million sept cent cinquante quatre mille quatre cents euros) représenté par 3.400 (trois mille quatre cents) actions d'une valeur nominale de EUR 516.- (cinq cent seize euros) chacune.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence d'un montant de EUR 3.454.620.- (trois millions quatre cent cinquante-quatre mille six cent vingt euros) pour le faire passer de son montant réduit de EUR 1.754.400.- (un million sept cent cinquante quatre mille quatre cents euros) à EUR 5.209.020.- (cinq millions deux cent neuf mille vingt euros), par l'émission de 6.695 (six mille six cent quatre-vingt-quinze) actions nouvelles, d'une valeur nominale de EUR 516 (cinq cent seize euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

*Souscription - Libération*

Un actionnaire ayant renoncé à son droit préférentiel de souscription, les autres actionnaires sont intervenus aux présentes:

- Monsieur Luciano Sorio, demeurant au 7, Via Oradour, I-43100 Parme, Italie, ici représenté par Monsieur Jean-Hugues Doubet, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé,

lequel déclare souscrire 5.370 (cinq mille trois cent soixante-dix) actions nouvelles.

- PAWIN S.à r.l., ayant son siège social à 1, avenue de Valois, F-91390 Morsang sur Orge, ici représentée par Madame Mireille Gehlen, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle déclare souscrire 30 (trente) actions nouvelles.

- INTERNATIONAL LIFT EQUIPMENT LIMITED, ayant son siège social à Lynton HSE, Tavinstock Square, Londres WC1H 9 QB, ici représentée par Madame Mireille Gehlen, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle déclare souscrire 1.295 (mille deux cent quatre-vingt-quinze) actions nouvelles.

Les 6.695 (six mille six cent quatre-vingt-quinze) actions nouvelles ont été intégralement libérées en espèces de sorte que le montant de EUR 3.454.620.- (trois millions quatre cent cinquante-quatre mille six cent vingt euros) se trouve à la disposition de la société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Le capital social est donc fixé à EUR 5.209.020.- (cinq millions deux cent neuf mille vingt euros) représenté par 10.095 (dix mille quatre-vingt-quinze) actions d'une valeur nominale de EUR 516.- (cinq cent seize euros) chacune.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant total de EUR 2.998.215,00 (deux millions neuf cent quatre vingt dix huit mille deux cent quinze euros) pour le porter de EUR 5.209.020.- (cinq millions deux cent neuf mille vingt euros) à EUR 2.210.805.- (deux millions deux cent dix mille huit cent cinq euros) par réduction de la valeur nominale des actions, afin de compenser le solde des pertes reportées au 31 décembre 2007 d'un montant de EUR 2.978.834,96 (deux millions neuf cent soixante dix huit mille huit cent trente quatre euros et quatre vingt seize centimes) et de constituer une réserve spéciale en vue de compenser les pertes futures d'un montant de EUR 19.380,04 (dix neuf mille trois cent quatre vingt euros et quatre centimes).

*Quatrième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts comme suit:

"Le capital social est fixé à EUR 2.210.805.- (deux millions deux cent dix mille huit cent cinq euros) représenté par 10.095 (dix mille quatre-vingt-quinze) actions d'une valeur nominale de EUR 219.- (deux cent dix-neuf euros) chacune."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à EUR 4.500.- (quatre mille cinq cents euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-H. DOUBET, A. BRAQUET, S. DI LORENZO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mars 2009. Relation: LAC/2009/10884. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009044058/242/109.

(090050882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Co-Ventures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 48.838.

Le bilan de la société au 30/09/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009043636/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08456. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Soparfinter S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 8.161.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOPARFINTER S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Référence de publication: 2009043666/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00695. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 96.380.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 112.502,

Here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

2. MERRILL LYNCH LP HOLDINGS, Inc., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, USA, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

Here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Shareholders of Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 96.380 and incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 3 October 2003, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") under number 1184 on 12 November 2003 (the "Company").

The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg on 31 December 2008, published in the Mémorial C under number 269 of February 6, 2009.

The appearing parties representing the entire share capital of the Company (the "Shareholders") take the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders decide to amend Article 12 paragraph 4 of the Articles, which shall read as follows:

**Art. 12. Paragraph 4.** "The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any A manager together with any B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated.

The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be partner(s) or manager(s) of the Company. In this case, the single signature of any person to whom such power has been validly delegated in accordance with the Articles shall bind the Company."

#### *Second resolution*

The Shareholders decide to amend Article 14 of the Articles, which shall read as follows:

**Art. 14.** "The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by the joint signature of any A manager together with any B manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by the joint signature of any A manager together with any B manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers."

There being no further business, the meeting is closed.

#### *Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately EUR 750.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties who is known to the notary by his/ her name, first name, civil status and residence, he/she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.502,

Ici représentée par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2. MERRILL LYNCH LP HOLDINGS, INC., une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, avec siège social à 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique,

Ici représentée par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.380, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, le 3 octobre 2003 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 1184 du 12 novembre 2003 (la "Société").

Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte reçu par le Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg en date du 31 décembre 2008, publié au Mémorial C dans le numéro 269 du 6 février 2009.

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social (les "Associés"), ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 12 alinéa 4 des Statuts comme suit:

**Art. 12. Alinéa 4.** "La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégué.

Le gérant unique ou, dans le cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc, le(s)quel(s) peut/peuvent ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Dans ce cas, la signature unique de toute personne à qui un tel pouvoir a été valablement délégué dans les conditions des Statuts de la Société liera la Société."

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 14 des Statuts comme suit:

**Art. 14.** "Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme EUR 750,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il/elle a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 mars 2009. Relation: LAC/2009/10488. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043896/242/115.

(090050413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLArg Real Estate 1, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.699.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March,  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under number B 131.744.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under number B 96.380.

3. Colonia Real Estate AG, a public company limited by shares (Aktiengesellschaft) incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne, registered with the trade register at the local court of Cologne under number HRB 54.006.

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (the "Partners") are here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Partners of MLArg Real Estate 1, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under the number B 124.699 and incorporated by deed of the undersigned notary on 5 February 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 769 on 3 May 2007 (the "Company").

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

#### *First resolution*

The Partners decide to amend article 9, paragraph 5 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **9.5.** The Board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented and at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the Board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board of managers are recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by any class A together with any class B manager present or represented at the meeting."

#### *Second resolution*

Further, the Partners decide to amend article 10 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any class A manager together with any class B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

#### *Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately seven hundred fifty Euro (EUR 750.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.380.

3. Colonia Real Estate AG, une société anonyme (Aktiengesellschaft) constituée et existant selon les lois de la République Fédérale d'Allemagne et ayant son siège social au Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Cologne sous le numéro HRB 54.006.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (ci-après les "Associés") sont ici représentées par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de MLArg Real Estate 1, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.699, constituée par acte du notaire instrumentant, le 5 février 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 769 du 3 mai 2007 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'Assemblée peut valablement décider de voter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 9, 5<sup>ème</sup> paragraphe des statuts de la Société comme suit:

" **9.5.** Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé par un gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B présents ou représentés."

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant de classe A, ensemble avec un gérant de classe B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

#### *Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme sept cent cinquante Euros (EUR 750.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparantes, connu au notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. Relation: LAC/2009/10289. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043919/242/110.

(090050363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Business Synergies Holding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 34.973.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Par jugement n°270/09 rendu en date du 19 février 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société BUSINESS SYNERGIES HOLDING S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Maître Pascal PEUVREL  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009043624/1780/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05787. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090050345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**ML Poivre Real Estate 3, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.479.

—  
In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March,  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 131.744.

2. Colonia Real Estate AG, a public company limited by shares (Aktiengesellschaft) incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne, registered with the trade register at the local court of Cologne under number HRB 54.006.

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (the "Partners") are here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of powers of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Partners of ML Poivre Real Estate 3, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 135.479 and incorporated by deed of the undersigned notary on 18 December 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 412 on 18 February 2008 (the "Company").

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

*First resolution*

The Partners decide to amend article 9, paragraph 5 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 9.5.** The Board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented and at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the Board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board of managers are recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by any class A manager together with any class B manager present or represented at the meeting."

### Second resolution

Further, the Partners decide to amend article 10 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 10.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any class A manager together with any class B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

### Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately seven hundred fifty Euros (EUR 750.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744.

2. Colonia Real Estate AG, une société anonyme (Aktiengesellschaft) constituée et existant selon les lois de la République Fédérale d'Allemagne et ayant son siège social au Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Cologne sous le numéro HRB 54.006.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (les "Associés") sont ici représentées par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de ML Poivre Real Estate 3, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.479, constituée par acte du notaire instrumentant, le 18 décembre 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 412 du 18 février 2008 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'assemblée peut décider valablement de voter les résolutions suivantes:

### Première résolution

Les Associés décident de modifier l'article 9, 5<sup>ème</sup> paragraphe des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 9.5.** Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé par un gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B présents ou représentés."

### Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant de classe A, ensemble avec un gérant de classe B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

39729

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme sept cent cinquante Euros (EUR 750,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des même parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparantes, connu(e) au notaire par son nom et prénom, état et demeure, il/ elle a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. Relation: LAC/2009/10275. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043569/242/103.

(090049938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.502.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of the month of March,

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

MERRILL LYNCH LP HOLDINGS, INC., a company incorporated under the laws of the state Delaware, U.S.A. and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., hereinafter referred to as MLLPH, INC (hereinafter the "Sole Shareholder"),

here represented by Mrs Barbara NEUERBURG, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said power of attorney, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing party represented as stated here above, has requested the undersigned notary to draw up that it is the Sole Shareholder of Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 112.502 and incorporated by a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg on 2 December 2005, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") under number 526 on 13 March 2006 (the "Company").

The appearing party representing the entire share capital of the Company takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to amend Article 7.1. of the articles of association of the Company (the "Articles"), which shall read as follows:

**Art. 7.1.** "The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the general meeting of partners which sets the term of their office. The managers will constitute a board of managers. Manager(s) need not be partner(s)."

*Second resolution*

The Sole Shareholder decides to amend Article 9.5. of the Articles, which shall read as follows:

**Art. 9.5.** "The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast, provided at least a class A manager and a class B manager agree on those resolutions.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by the joint signature of any A manager together with any B manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by the joint signature of any A manager together with any B manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers."

### *Third resolution*

The Sole Shareholder decides to amend Article 10. of the Articles, which shall read as follows:

**Art. 10. Representation.** "The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any A manager together with any B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles."

There being no further business, the meeting is closed.

### *Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately EUR 750.-.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/she signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MERRILL LYNCH LP HOLDINGS, INC., une société constituée selon les lois de l'Etat Delaware, Etats-Unis d'Amérique, avec siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique ci-après MLLPH, INC (ci-après "Associé Unique"),

Ici représentée par Madame Barbara NEUERBURG, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elle est l'Associé Unique de Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.502, constituée par acte du Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg le 2 décembre 2005 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 526 du 13 mars 2006 (la "Société").

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 7.1. des statuts de la Société (les "Statuts") comme suit:

**Art. 7.1.** "La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) qui est / seront nommé(s) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel / laquelle fixera la durée de son / leur mandat. Dans le cas de pluralité des gérants, les gérants constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est / ne sont pas nécessairement associé(s)."

### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 9.5. des Statuts comme suit:

**Art. 9.5.** "Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions pourront être prises à la condition qu'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B de la Société aient marqué leur accord.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance."

### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 10. des Statuts comme suit:

**Art. 10. Représentation.** "La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégué conformément à l'article 8.2. des Statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme EUR 750.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande de la même personne comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. NEUERBURG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mars 2009. Relation: LAC/2009/11066. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043530/242/110.

(090050153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLAnna Real Estate 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.647.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009043960/242/13.

(090050090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLAnna Real Estate 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.645.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009043962/242/13.

(090050111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLAnna Real Estate S.e.c.s., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.991.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043964/242/12.

(090050151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**PromIL, Promotion Immobilière Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7327 Steinsel, 33, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 85.071.

L'an deux mille neuf, le quinze janvier.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1° Monsieur Gilbert POITIERS, diplômé en sciences commerciales, demeurant à L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling;

2° Madame Marguerite CLEES, avocat, née à Luxembourg, le 11 février 1947, demeurant à L-8146 Bridel, 18, rue J. Oster;

3° Madame Patricia DAUBENFELD, sans état particulier, née à Luxembourg, le 21 avril 1976, demeurant à 32544 Hurlburg Field, 437, Tully St. Unit 1000 (Etats-Unis d'Amérique);

4° Monsieur Marc-François DAUBENFELD, avocat, né à Luxembourg, le 19 mars 1978, demeurant à L-8146 Bridel, 18, rue J. Oster.

Préalablement aux présentes, il est exposé ce qui suit:

I. Monsieur Nicolas DAUBENFELD, ingénieur diplômé, né à Luxembourg, le 29 mars 1946, époux de Madame Marguerite CLEES, prénommée sous 2°, ayant demeuré en dernier lieu à L-8146 Bridel, 18, rue J. Oster, est décédé „ab intestat" aux Etats-Unis d'Amérique, le 15 décembre 2008.

Monsieur Nicolas DAUBENFELD, prénommé, était gérant et propriétaire de trente et une (31) parts sociales dans la société à responsabilité limitée "Promotion Immobilière Luxembourg" en abrégé „PromIL" avec siège social à L-7327 Steinsel, 33, rue J. F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous la section B numéro 85.071, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich, le 21 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 556 du 10 avril 2002, modifié en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné le 24 avril 2008, publié au Mémorial C numéro 1453 du 16 juin 2008.

II.-) Les comparants, seuls et uniques associés de la prédite société PromIL, déclarent que les trente et une (31) parts sociales ayant appartenu à feu Monsieur Nicolas DAUBENFELD, prénommé, suite au décès de ce dernier, sont légalement échues à son épouse, Madame Marguerite CLEES, prénommée sous 2°, et ses deux enfants, Madame Patricia DAUBENFELD et Monsieur Marc-François DAUBENFELD, prénommés sous 3° et 4°, à parts égales.

III.) Suite à cette cession, les comparants agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société PromIL se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

En résumé de la prédite cession, l'assemblée déclare que la répartition des parts sociales sera dorénavant la suivante:

- Monsieur Gilbert POITIERS, prénommé, trente et une parts sociales . . . . .	31 parts
- Madame Marguerite CLEES, Madame Patricia DAUBENFELD et Monsieur Marc-François DAUBENFELD, prénommés, trente et une parts sociales à parts égales . . . . .	31 parts
Total: soixante-deux parts . . . . .	62 parts

*Deuxième résolution*

Madame Marguerite CLEES, Madame Patricia DAUBENFELD et Monsieur Marc-François DAUBENFELD, copropriétaires indivis de trente et une parts sociales, désignent Monsieur Marc-François DAUBENFELD comme représentant de ces parts sociales.

*Troisième résolution*

Monsieur Gilbert POITIERS, prénommé, désormais seul gérant de la société PromIL, prénommée, déclare accepter la susdite cession de parts sociales au nom de la société, conformément à l'article 1690 du Code civil.

*Quatrième résolution*

L'assemblée nomme Monsieur Marc-François DAUBENFELD, prénommé sous 4°, comme deuxième gérant de la société.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille euros (EUR 2.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Gilbert Poitiers, Marguerite Clees, Patricia Daubenfeld, Marc-François Daubenfeld, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 19 janvier 2009. LAC/2009/1878. Reçu 75 € (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009042640/202/62.

(090049063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**J&B Concept S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3377 Leudelange, 13, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.966.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "J&B CONCEPT S.A.", dont le siège social a été dénoncé le 20 novembre 2008 avec prise d'effet en date du 12 décembre 2008, dont une publication a été faite au Mémorial C numéro 3027 du 27 décembre 2008, la société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven en date du 5 décembre 2006, publié au Mémorial C numéro 242 du 23 février 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.966.

La séance est ouverte à 11.00 heures, sous la présidence de Monsieur Benjamin VAN LAERHOVEN, commercial, demeurant à F-57140 Woippy, 20, Place de l'Hôtel de Ville.

Monsieur le président désigne comme secrétaire et scrutateur Madame Michèle SENSI-BERGAMI, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les CENT (100) actions d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (EUR 310,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence ainsi que la procuration d'un actionnaire après avoir été signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Fixation du siège social de la société au 13, rue de la Gare L-3377 Leudelange, et modification conséquent du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 des statuts.

2.- Démission d'un administrateur et remplacement.

3.- Remplacement du Commissaire aux Comptes.

4.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de fixer le siège social de la société au 13, rue de la Gare à L-3377 Leudelange avec effet rétroactif à partir du 12 décembre 2008 et modification conséquent du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Leudelange."

Les autres alinéas de l'article deux restent inchangés.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide le remplacement de INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A. de son poste d'administrateur et lui accorde bonne et valable quittance et décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Est nommé nouvel administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012:

Madame Maria VERWERFT, retraitée, née à Anvers (Belgique) le 15 juillet 1939, demeurant à B-2050 Anvers, Frederik Van Eedenplein 2 (bus 6).

*Troisième résolution*

L'assemblée décide le remplacement de "HMS FIDUCIAIRE S.à r.l." de son poste de commissaire aux comptes et lui accorde bonne et valable quittance et décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Est nommé nouveau commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012:

Monsieur Benjamin VAN LAERHOVEN, commercial, né à Deurne (Belgique) le 8 octobre 1969, demeurant à F-57140 Woippy, 20, Place de l'Hôtel de Ville.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

*Frais*

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: B. Van Laerhoven, M. Sensi-Bergami, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 mars 2009. Relation: EAC/2009/3165. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff. (signé): Nathalie Boica.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 23 mars 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009042639/272/65.

(090048569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**MLArg Real Estate 6, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.525.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March,  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under number B 131.744.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under number B 96.380.

3. Colonia Real Estate AG, a public company limited by shares (Aktiengesellschaft) incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne, registered with the trade register at the local court of Cologne under number HRB 54.006.

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (the "Partners") are here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Partners of MLArg Real Estate 6, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies, R.C.S. Luxembourg, under the number B 125.525 and incorporated by deed of the undersigned notary

on 5 March 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 985 on 26 May 2007 (the "Company").

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

*First resolution*

The Partners decide to amend article 9, paragraph 5 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **9.5.** The Board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented and at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the Board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board of managers are recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by any class A together with any class B manager present or represented at the meeting."

*Second resolution*

Further, the Partners decide to amend article 10 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any class A manager together with any class B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

*Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately seven hundred fifty Euro (EUR 750.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744.

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.380.

3. Colonia Real Estate AG, une société anonyme (Aktiengesellschaft) constituée et existant selon les lois de la République Fédérale d'Allemagne et ayant son siège social au Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Cologne sous le numéro HRB 54.006.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (ci-après les "Associés") sont ici représentées par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de MLArg Real Estate 6, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.525, constituée par acte du notaire instrumentant, le 5 mars 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 985 du 26 mai 2007 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'assemblée peut valablement de voter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 9, 5<sup>ème</sup> paragraphe des statuts de la Société comme suit:

" **9.5.** Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé par un gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B présents ou représentés."

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant de classe A, ensemble avec un gérant de classe B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme sept cent cinquante Euros (EUR 750.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des même parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparantes, connu au notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. Relation: LAC/2009/10294. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043481/242/111.

(090050316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**HEDF Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 23.700,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 89.165.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009043482/7832/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00009. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Capitale Ingenium S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 110.618.

L'an deux mil neuf, le dix-neuf mars.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de "CAPITALE INGENIUM S.A.", R.C.S. Luxembourg B 110.618, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 21 du 4 janvier 2006, dont les statuts ont été modifiés

suisant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2296 du 19 septembre 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Annick BRAQUET, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Arlette SIEBENALER, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Philippe CHANTEREAU, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social à L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg et modification afférente des articles 1 et 9 des statuts.

2. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

En conséquence, le deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts et l'article 9 des statuts auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . (2<sup>ème</sup> alinéa). Le siège social est établi à Bereldange."

" **Art. 9**. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mardi du mois de juin à 11.00 heures, même si ce jour est un jour férié ou un dimanche, à Bereldange au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ EUR 900.- (neuf cents euros).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: A. BRAQUET, A. SIEBENALER, P. CHANTEREAU et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11489. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009044055/242/53.

(090050908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Orbium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 129.855.

In the year two thousand nine, on the twenty-sixth day of February.

Before Maître Jacques DELVAUX, civil law notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held the Extraordinary General Members' Meeting of the company "Orbium S.à r.l." a limited liability company having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, incorporated on May 21, 2007 pursuant to a deed received by Me Joseph ELVINGER, civil law notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1876 of September 4, 2007, registered with the Luxembourg Trade and Companies register at section B under number 129855.

The meeting is opened and presided over by Mr Nicolas FELTGEN, Chartered accountant, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mrs Carine GRUNDHEBER, private employee, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Vania BARAVINI, private employee, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office from L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle to L-2633 Senningerberg, "Airport Center", 2, route de Trèves.

2. Amendment of article 4 of the articles of incorporation in order to read as follows:

" **Art. 4.** The Company has its Head Office in Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the municipality of Senningerberg by a decision of the manager(s) and within the Grand Duchy of Luxembourg by a common decision of the partners."

II) The members present or represented, the proxies of the represented members and the number of their corporate units are shown on an attendance list, which, signed by the members present and the proxies of the represented members, by the members of the bureau and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented members after having been signed "ne varietur" by the members present and the proxies of the represented members, by the members of the bureau and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) As appears from the attendance list, the 500 corporate units representing the whole corporate capital of the Company are present or duly represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The Chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting decides to transfer the registered office from L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle to L-2633 Senningerberg, "Airport Center", 2, route de Trèves.

*Second resolution*

In consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend article 4 of the articles of incorporation in order to read as follows:

" **Art. 4.** The Company has its Head Office in Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the municipality of Senningerberg by a decision of the manager(s) and within the Grand Duchy of Luxembourg by a common decision of the partners."

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company for the present deed are estimated at EUR 1,500.-.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

**Follows the French version of the preceding text:**

L'an deux mille neuf, le vingt-six février.

Par devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société "Orbium S.à r.l.", une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, constituée en date du 21 mai 2007 suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des

Sociétés et Associations numéro 1876 du 4 septembre 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 129855.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Nicolas FELTGEN, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Carine GRUNDHEBER, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Vania BARAVINI, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert au notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle à L-2633 Senningerberg, "Airport Center", 2, route de Trèves.

2. Modification de l'article 4 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 4.** Le siège social est établi à Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Senningerberg par une décision du ou des gérants et à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg d'un commun accord entre les associés."

II) Les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des associés représentés, signées "ne varietur" par les associés présents et les mandataires des associés représentés, par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que les 500 parts, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le Président constate que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle à L-2633 Senningerberg, "Airport Center", 2, route de Trèves.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 4.** Le siège social est établi à Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Senningerberg par une décision du ou des gérants et à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg d'un commun accord entre les associés."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 1.500,-.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. FELTGEN, C. GRUNDHEBER, V. BARAVINI, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 5 mars 2009, LAC/2009/8429: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/03/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009044054/208/121.

(090050944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**SOPIL, Société de Participations et d'Investissements luxembourgeoise S.A., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 145.556.

—  
STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

la société "IHL-Seupar S.A.", une société anonyme, établie et ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

ici représentée par:

Madame Frédérique MIGNON, employée privée, avec adresse professionnelle au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 20 mars 2009.

La procuration signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de "Société de Participations et d'Investissements luxembourgeoise S.A." en abrégé "SOPIL".

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a encore pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital autorisé est fixé à trois millions cent mille euros (3.100.000,- EUR) qui sera représenté par trente et un mille (31.000) actions, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le Conseil d'Administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts au Mémorial C, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois en temps qu'il jugera utile le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le Conseil d'Administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société est encore autorisée à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés commerciales. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

La société peut, dans la mesure et aux conditions fixées par la loi racheter ses propres actions.

### Usufruit et Nu-propriété

Il est expressément prévu que la titularité de chaque action représentative du capital social souscrit pourra être exercée soit en pleine propriété, soit en usufruit par un actionnaire dénommé "usufruitier" et en nue-propriété par un autre actionnaire dénommé "nu-propriétaire".

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés pour chaque action sont les suivants:

- droits de vote aux assemblées générales ordinaires et extra-ordinaires, sauf pour l'assemblée se prononçant sur la mise en liquidation de la société,
- droit aux dividendes,

Les droits attachés à la qualité de nu-propriétaire et conférés pour chaque action sont ceux qui sont déterminés par le droit commun pour autant qu'ils n'aient pas été expressément réservés ci-avant à l'usufruitier et en particulier le droit au produit de la liquidation de la société.

La titularité de l'usufruit et de la nue-propriété des actions sera matérialisée et établie de la façon suivante:

Si les actions sont nominatives, par inscription dans le registre des actionnaires:

- en regard du nom de l'usufruitier de la mention "usufruit",
- en regard du nom du nu-propriétaire de la mention "nue-propriété".

Si les actions sont au porteur:

- par le manteau des actions à attribuer au nu-propriétaire et
- par les coupons des actions à attribuer à l'usufruitier.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leur successeurs soient élus.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes

à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième vendredi du mois de juin de chaque année à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2009.
- 2.- La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2010.

#### *Souscription et Libération*

Les trois cent dix (310) actions sont souscrites par la société "IHL-Seupar S.A.", prénommée.

Toutes les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

39743

*Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à mille cinq cents euros.

*Décision de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire, représentant l'intégralité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui du commissaire à un (1).

*Deuxième résolution*

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

1) Monsieur Alain Geurts, né le 13 septembre 1962 à Nioki, République Démocratique du Congo, employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg ;

2) Monsieur Guillaume Scroccaro, né le 9 septembre 1977 à Thionville, employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg ;

3) Madame Frédérique Mignon, née le 19 janvier 1973 à Bastogne (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Monsieur Alain Geurts, prénommé, est nommé Président du Conseil d'Administration.

*Troisième résolution*

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur Marc BESCH, employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

*Quatrième résolution*

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

*Cinquième résolution*

Le siège social est fixé au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses noms, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. MIGNON, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: EAC/2009/3712. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 avril 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009045374/239/198.

(090051974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

**Crescent Euro Industrial (Finco) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 102.584.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54558 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009043946/211/13.

(090050597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLAnna Real Estate 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 138.649.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043958/242/13.

(090050057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLWERT Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 58.824,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 131.602.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043966/242/13.

(090050166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLAM 1, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 116.468.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043974/242/13.

(090050263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**MLWERT 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 131.652.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043968/242/13.

(090050183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.